



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 18 juin 2018
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Charles Berlinguette, conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Krysta Simard, conseillère du quartier 6

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 21h37.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2018-105

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les retraits suivants:

4.1 Présentation de Catherina Rouse, directrice générale de la Bibliothèque publique de Rockland concernant les petites biblio gratuites

4.2 Présentation de Catherina Rouse, directrice générale de la bibliothèque publique concernant une solution d'espace pour les adolescents de Rockland

5.1 Pétition présentée par Richard Gadoua au sujet des améliorations du chemin Brazeau.

ADOPTÉE, telle que modifiée

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations (aucune)

5. Pétitions / Correspondance

5.2 Lettre datée du 9 mai, 2017 de M. François Faucon demandant de changer le nom de l'Aréna de Clarence Creek

Le conseiller André J. Lalonde explique que le conseil lui avait demandé de faire une vérification avec les associations de Clarence Creek au sujet de cette demande. Il explique que ces associations tiennent à conserver le nom actuel, mais qu'elles sont d'accord pour exprimer la reconnaissance par un autre moyen.

Suite aux discussions, le comité plénier réfère ce sujet au comité consultatif du patrimoine.

6. Annonce

Le conseiller André J. Lalonde explique le programme du Festival Country de Clarence Creek, lequel aura lieu à l'aréna de Clarence Creek.

Le conseiller Charles Berlinguette explique qu'il présentera dans les prochaines semaines sa démission à titre de conseiller municipal, car il ne sera plus éligible.

Le conseiller Mario Zanth remercie les Services communautaires pour les Jeux des aînés.

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell (aucun)

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Mise à jour sur les frais de développement

Suite aux questions, M. Rob Kehoe explique que la Cité n'a pas l'expertise en matière de frais de développement. Mme Helen Collier explique que des ajustements sont requis dans la législation et que des analyses approfondies doivent être entreprises.

RECOMMANDATION COW2018-106

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Carl Grimard

ATTENDU QUE le règlement actuel de la Cité de Clarence-Rockland relativement aux frais de développement (règlement 2015-13) est entré en vigueur le 1er février 2015 pour un terme de cinq ans; et

ATTENDU QUE la municipalité doit réviser et mettre à jour son règlement relativement aux frais de développement au plus tard le 1er février 2020; et

ATTENDU QUE le processus de mise à jour requiert des analyses exhaustives des infrastructures reliées à la croissance, aux coûts reliés et à l'instant d'implantation basée sur les projections de croissance;

QUE le comité plénier recommande au conseil d'accuser réception de l'échéancier relatif à la mise à jour des frais de développement (Pièce jointe 1) inclus dans le rapport ADMIN2018-018; et

QUE l'échéancier relatif aux frais de développement soit ajouté sur le site web de la Cité afin que les intervenants soient informés du processus et des étapes de la mise à jour.

ADOPTÉE

9.2 Règlement sur l'interdiction de la décharge d'armes à feu

RECOMMANDATION COW2018-107

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Diane Choinière

QUE le nouveau règlement proposé sur l'interdiction de la décharge d'armes à feu dans la Cité de Clarence-Rockland, inclus au rapport no. CLERK2018-10, soit reçu à titre d'information ; et

QUE le Comité plénier prenne connaissance que la Greffe initiera une consultation publique en affichant le règlement proposé sur le site web de la Cité afin d'inviter le public à soumettre ses commentaires, qui seront rapportés au Comité plénier en août, pour considération.

ADOPTÉE

9.3 Octroi d'un contrat pour la revitalisation de la rue Laurier - étape de la conception (design)

RECOMMANDATION COW2018-108

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le maire et la greffière à octroyer un contrat à CSW Landscape

Architects Limited pour la somme de 97 305,00 \$ pour l'exécution du Plan de design pour la revitalisation de la rue Laurier.

ADOPTÉE

9.4 Règlement sur le plan d'urgence

Suite aux questions, M. Brian Wilson explique que le plan actuel est désuet et doit être mis à jour.

RECOMMANDATION COW2018-109

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par André J. Lalonde

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'adopter le règlement du plan d'urgence proposé.

ADOPTÉE

9.5 Octroi pour conception du remplacement d'aqueduc sur les rues Laurier, Gareau et Pouliotte

Suite aux questions, M. Julian Lenhart explique que Atrel Engineering Ltd. ont la plus basse soumission car ils sont situés dans notre communauté et qu'ils connaissent bien le réseau.

RECOMMANDATION COW2018-110

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le maire et la greffière à signer un contrat avec Atrel Engineering Ltd. pour les travaux de conception pour le remplacement d'aqueduc et le pavage des rues Laurier, Pouliotte et Gareau pour une somme de 90 370\$ excluant la TVH.

ADOPTÉE

9.6 Services de la protection – Rapport mensuel (Mai 2018)

Suite aux questions relativement aux bâtiments incendiés, M. Julian Lenhart explique que des exigences sont prévues dans le code du bâtiment lorsque la structure est dangereuse pour la sécurité. M. Brian Wilson ajoute que la propriété doit être barricadée afin d'en éviter l'accès. M. Lenhart ajoute qu'une demande de démolition a été présentée pour une des propriétés incendiées sur la rue Edwards.

Suite aux questions, M. Wilson explique que son département estime faire mille inspections de maisons cette année, mais qu'aucune n'a été faite pour le moment.

RECOMMANDATION COW2018-111

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Diane Choinière

QUE le rapport No. PRO2018-013 au sujet des statistiques mensuelles, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.7 Rapport de la situation budgétaire détaillée des garderies

Suite aux questions, M. Jean-Luc Jubinville explique que des réparations sont en cours à la garderie St-Mathieu.

RECOMMANDATION COW2018-112

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Michel Levert

QUE le Rapport no. FIN2018-022 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.8 Rapport sur les lignes directrices budgétaires 2019

RECOMMANDATION COW2018-113

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Carl Grimard

QUE le Conseil accuse réception du rapport et donne à l'administration un direction concernant l'augmentation du taux de taxe 2019.

DIFFÉRÉE

10. Autres items

Le conseiller Mario Zanth demande les solutions envisagées les problèmes de vitesse sur les rues Chamberland Nord et Edwards. M. Lenhart explique que le département prépare présentement un plan d'intervention, lequel sera disponible la semaine prochaine.

Le conseiller Carl Grimard explique qu'il y a un secteur sur le côté sud du boulevard Docteur Corbeil qui n'est pas tondu. M. Lenhart répond que cela doit être fait aujourd'hui ou demain.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde demande une mise à jour concernant le remplacement des lumières de rue. M. Lenhart répond qu'il fera un suivi avec l'entrepreneur.

Le conseiller Michel Levert demande si l'épandage du calcium est terminé. M. Lenhart répond qu'il doit vérifier.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 22h18.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe